

Déverrouillez la démocratie

Les Flamands, et plus particulièrement deux partis flamands, se voient montrés du doigt pour leur prétendues responsabilités dans le blocage de la préformation. Il faudrait plutôt se demander si un compromis honnête est bien possible lorsqu'une communauté impose constamment sa propre défense au détriment de la légalité, de la démocratie ou de l'intégrité territoriale et culturelle de l'autre communauté.

La démocratie parlementaire en Belgique est en réalité paralysée depuis les élections de 2007. Des mécanismes, prévus par la constitution pour assurer la protection de la communauté française, ont contribué à bloquer en permanence la volonté de la majorité démocratique de ce pays. La longueur des négociations à elle seule y renvoie précisément.

Il est ironique de constater que ce blocage institutionnel persistant est justifié par l'argument que cela sauve la solidarité et protège le consensus, alors qu'en fait le seul effet qu'il produit est que rien ne change. Le modèle du consensus à la belge cache aujourd'hui un conservatisme profondément enraciné. De cette façon s'effrite visiblement le soutien de la société belge à la politique. Et de la même manière on mine la base de la solidarité au niveau fédéral.

Le groupe « Gravensteen » propose trois principes pour les négociations. Ces principes ne sont pas neufs; ils forment le socle des résolutions du Parlement flamand, ainsi que du programme du gouvernement flamand et de la récente note Octopus. Selon notre groupe ils forment également les conditions sine qua non pour un avenir démocratique en Belgique. Le groupe « Gravensteen » appelle dès lors tous les partis démocratiques, et donc aussi les francophones, à souscrire une fois de plus à ces principes.

Le premier principe est celui de la territorialité, qui une fois pour toutes doit être reconnu comme seul fondement politique de cet état, comme c'est aussi le cas de la fédération suisse.

De ce dernier découle immédiatement le principe de non-ingérence. Les négociateurs flamands ne posent aucune exigence à l'avantage des Flamands qui s'établissent ou se sont établis en Wallonie. Les négociateurs francophones ne posent aucune exigence à l'avantage des francophones qui s'établissent ou se sont établis en Flandre. Ces deux propositions forment ensemble un tout parfaitement égalitaire et juste. Personne ne fait ici de « concession ».

Pour illustrer la sensibilité flamande de façon plus tangible pour nos compatriotes francophones nous les renvoyons à la « Loi 101 » du Québec. Remplaçons dans ce texte de loi les mots « Québécois » par « Flamand » et « langue française » par « néerlandais », et cela donnerait:

« Le Parlement flamand reconnaît la volonté des Flamands d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue néerlandaise. Il est donc résolu à assurer la position du néerlandais en tant que langue officielle et judiciaire de la Flandre. De plus le néerlandais doit être la langue habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. »

Donc aussi bien sur le lieu de travail à Hal ou Dilbeek que dans les habitations sociales de Vilvoorde ou les commerces de Liedekerke et d'Overijse ainsi que dans les industries de

Diegem ou de Zaventem. Plus généralement cela signifie que le groupe « Gravensteen » condamne le nationalisme expansionniste des francophones.

Le troisième principe, le principe d'égalité, doit être appliqué intégralement à la situation bruxelloise. Quelle que soit la position que Bruxelles occupera dans une "confédération" ou une "union" belge future, elle devra de toute façon reposer sur une application active et sans équivoque du principe d'égalité. Cela veut dire que Bruxelles, en tant que capitale de l'Europe, Région urbaine de Belgique et point d'ancrage des économies flamande et wallonne, doit garder un statut bilingue clair et reconnaissable dans la pratique quotidienne. Cela signifie également que la culture, flamande comme française, doit y être soutenue activement. Cela veut dire enfin que la culture, l'enseignement, les soins de santé et les autres aspects de la vie en société liés aux personnes, ne peuvent devenir des compétences exclusivement bruxelloises. Si Bruxelles veut être la capitale de l'Etat belge, elle doit se soumettre aux principes de démocratie et de solidarité d'une confédération ou union belge. Sinon, il est question de séparatisme bruxellois.

Le groupe Gravensteen demande à tous les partis de Belgique, au nord comme au sud de la frontière linguistique, de rendre public leur soutien ou non à ces trois principes de concertation démocratique. De plus, le groupe lance un appel plus spécifique aux parlementaires flamands.

Le groupe voit en effet un lien nécessaire entre ces principes de négociation et les mécanismes de blocage institutionnel précités, qui sont fixés dans la Constitution belge.

Jusqu'ici, il n'y a encore aucune indication sérieuse que la peur (francophone) de voir la majorité flamande utiliser sa puissance pour autre chose que des buts démocratiques, soit justifiée. A l'inverse, la minorité francophone n'a pas encore donné de signe tangible de sa volonté d'utiliser son pouvoir de blocage constitutionnel à des fins autres qu'abusives.

S'il apparaissait maintenant que les partis francophones ne peuvent ou ne veulent souscrire à ces trois principes démocratiques de négociation, le groupe Gravensteen pense que les parlementaires flamands qui siègent au fédéral doivent dénoncer unilatéralement les mécanismes de blocage institutionnels contenus dans la Constitution, pour donner le signal qu'ils prennent au sérieux le rétablissement de la démocratie parlementaire en Belgique.

Les membres du Gravensteengroep,

Etienne Vermeersch, Jan Verheyen, Frans-Jos Verdoodt, Piet van Eeckhaut, Jan Van Duppen, Luc Van Doorslaer, Jef Turf, Johan Swinnen, Hugo Stevens, Jean-Pierre Rondas, Brigitte Raskin, Yves Panneels, Bart Maddens, Karel Gacoms, Paul Ghijsels, Pierre Darge, Paul De Ridder, Dirk Denoyelle, Eric Defoort, Jo Decaluwe, Willy Courteaux, Jan Bosmans, Tinneke Beeckman, Ludo Abicht.

11 avril 2011

www.gravensteengroep.org